Vessage de Luis Miranda

Les commissions et les comités de l'arrondissement d'Anjou



Dans les prochains numéros du bulletin Regards sur Anjou, je souhaite vous présenter le travail fait à l'arrondissement d'Anjou par les différentes commissions et les divers comités.

En début d'année, je rencontre la directrice d'arrondissement afin d'établir les orientations. Par la suite, le président de la commission et moi déterminons les dossiers prioritaires mis à l'étude.

Pour bien comprendre l'utilité des commissions, il faut d'abord connaître le fonctionnement de chacune des directions auxquelles elles sont associées. Bien entendu, il ne s'agit pas de commissions d'enquête. En fait, une commission est simplement un regroupement composé d'élus de l'arrondissement, accompagnés de la directrice de l'arrondissement, du directeur des services en question et, à l'occasion, de personnes-

Les commissions ont pour fonction d'étudier tout sujet inscrit à leur programme d'activité et de faire les recommandations qu'elles jugent appropriées au conseil d'arrondissement dont elles relèvent directement.

Le président de la commission prépare les ordres du jour en collaboration avec la direction concernée. Pour ce faire, il doit se documenter pour bien maîtriser chaque dossier. Bien qu'elles exercent un réel pouvoir d'influence auprès de l'Administration, les commissions constituent des structures exclusivement consultatives alors que le conseil d'arrondissement détient le pouvoir décisionnel.

À l'arrondissement d'Anjou, la plupart des commissions sont permanentes.

La composition des commissions de l'arrondissement

• M. Luis Miranda, maire d'arrondissement, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est;

- La directrice de l'arrondissement;
- Le directeur ou la directrice des services visés;
- À l'occasion, des personnes-ressources sont invitées à partager leurs connaissances et leur avis.

Le nombre de commissions de l'arrondissement

À ce jour, l'arrondissement compte en permanence sur l'apport de quatre commissions qui sont les suivantes :

- Commission des services administratifs, des communications et du greffe;
- Commission des travaux publics;
- Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises;
- Commission de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.

Il y a également quatre comités à l'arrondissement

- Comité consultatif d'urbanisme;
- Comité d'étude des demandes de démolition;
- Comité consultatif sur l'environnement;
- Comité de circulation.

La première commission que nous aborderons ce mois-ci est la Commission des services administratifs, des communications et du greffe. Je vous invite à consulter l'article sur ce sujet à la page 3 du présent bulletin.

Je vous rappelle que je demeure disponible pour discuter avec vous, vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

> Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal



Regards Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

> Réalisation et conception graphique Octane Stratégies

> > Impression
> > Deschamps Impression

Tirage

21 735 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web ville.montreal.gc.ca/anjou

Dépôt légal 2^e trimestre 1980 Bibliothèque et Archives

nationales du Québec

کے

Copyright 2017 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est nterdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine Anjou (Québec) H1K 4B9 Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 anjou@ville.montreal.qc.ca

> Accueil, information et orientation 514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social 514 493-8200

Centre communautaire d'Aniou

7800, boulevard Métropolitain Est 514 493-8222

Urgence

Police

Poste de quartier 46 514 280-0146 Appels non urgents 514 280-2222

Travaux publics (bris d'aqueduc et d'égout) 514 493-5130



Bureau du citoyen

Michelle Di Genova Zammit Conseillère d'arrondissement, district Centre

Samedi 11 mars, de 9 h à 12 h Mairie d'arrondissement

Collecte des résidus alimentaires

Début dès le 5 MAI dans le SECTEUR 2 pour les habitations de 8 logements et moins

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, la collecte des résidus alimentaires — ou matières organiques — débutera à compter du vendredi 5 mai dans le secteur 2 de l'arrondissement, pour les habitations de 8 logements et moins. Ensuite, elle **se tiendra tous les vendredis et remplacera** la collecte d'ordures ménagères qui avait lieu ce jour-là.

Il est donc important de noter qu'à compter du 5 mai prochain, pour le secteur 2, il y aura une collecte d'ordures ménagères tous les mardis et une collecte des résidus alimentaires tous les vendredis.



MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNNEUVE

Les citoyens concernés recevront en avril à cette fin un bac ainsi qu'une trousse d'information contenant tous les détails sur cette collecte. Dans les habitations de 9 logements du secteur 2, la collecte des ordures ménagères continuera donc de se dérouler deux fois par semaine sans aucun changement.

Des informations supplémentaires vous seront transmises dans le bulletin *Regards sur Anjou* du mois d'avril.

Jardins communautaires

INSCRIPTIONS LE 11 AVRIL



Six jardins communautaires sont à la disposition des Angevins dans les parcs André-Laurendeau, des Roseraies, Lucie-Bruneau, de Spalding, derrière l'église Notre-Dame d'Anjou ainsi qu'à l'angle des boulevards de Châteauneuf et Roi-René. Ce dernier est réservé aux personnes de 50 ans et plus. Les détenteurs d'un jardinet en 2016 qui ne se sont pas inscrits l'automne dernier doivent le faire le mardi 11 avril, entre 18 h 30 et 19 h 15, au sous-sol de l'édifice municipal du 7500, avenue Goncourt. Les nouveaux jardiniers pourront s'inscrire le même jour et au même endroit, mais entre 19 h 15 et 20 h.

Prévoir des frais d'inscription de 20 \$ payables en espèces seulement (dont 10 \$ de caution pour obtenir une clé). La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement jusqu'au 30 avril. La carte de citoyen valide et une preuve de résidence (permis de conduire, facture de services publics, etc.) seront exigées.

Des bacs surélevés sont à la disposition des aînés et des personnes à mobilité réduite qui souhaitent jardiner debout et faire pousser de petits légumes et des fines herbes.

Renseignements: 514 493-8200 (jour) ou au 514 493-8222.

Horaire du bain libre

Complexe sportif de l'École secondaire d'Anjou 8205, rue Fonteneau

Du 6 au 10 mars, de 13 h à 16 h Jusqu'au 11 juin, samedi et dimanche, de 14 h à 16 h Le dimanche, un couloir est

Le dimanche, un coulon est réservé à la nage en longueur

Bienvenue à tous. À noter que les enfants âgés de 7 ans et moins doivent toujours être accompagnés d'un adulte. Le port du bonnet de bain et la douche avant la baignade sont obligatoires. Apporter un cadenas.

Coût: moins de 18 ans, gratuit avec la carte de citoyen, 1 \$ sans la carte; adultes, gratuit avec la carte de citoyen, 2,50 \$ sans la carte.

Renseignements : 514 493-8200 (jour) et 514 493-8223 (soir).

os élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les **mardis 7 mars** et **4 avril**, à **19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7 701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Renseignements : 514 493-8004.

Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.



Gilles Beaudry Conseiller d'arrondissement District Ouest 514 493-8019 Équipe Aniou



Andrée Hénault Conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou 514 493-8051 Équipe Anjou



Luis Miranda Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville 514 493-8010 Équipe Aniou



Paul-Yvon Perron Conseiller d'arrondissement District Est 514 493-8017 Équipe Aniou



Michelle Di Genova Zammit Conseillère d'arrondissement District Centre 514 493-8085 Équipe Coderre

Jackson Pollock, Blue Skull Dripping

Galerie d'art Goncourt

(entrée par la bibliothèque Jean-Corbeil)

Vendredi 24 mars, à 19 h

Conférence-exposition sur l'œuvre *Jackson Pollock Blue Skull Dripping* de Jackson Pollock qui vous propose de découvrir une œuvre perdue du peintre en utilisant les nouvelles technologies. Des postes informatiques permettront aux visiteurs d'explorer et d'enquêter sur les aspects cachés du tableau. Une activité unique! Un vin d'honneur sera servi après la conférence.



Bureau du citoyen

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal Équipe Anjou

Samedi 25 mars, de 9 h à 12 h Mairie d'arrondissement



ommissions permanentes : leur rôle



M^{me} Andrée Duquette, directrice d'arrondissement. « En tant que directrice d'arrondissement, il est important pour moi d'établir un lien entre chaque équipe de direction et les élus afin de s'assurer que tout le monde obtienne les mêmes informations sur les dossiers de façon à bien orienter et gérer les activités, les ressources et les finances de l'arrondissement. L'objectif demeure toujours d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux Angevins. »

Commission des services administratifs, des communications et du greffe

Le rôle de cette commission est d'informer les élus sur les dossiers sensibles, sur les changements administratifs qui touchent les opérations, de leur permettre d'échanger sur des projets concernant la direction de ce service. Dans le respect des orientations établies par le maire et la directrice de l'arrondissement, le président de la commission guide les travaux afin de favoriser une prise de décision éclairée en matière de services administratifs, de communications et de greffe.

Pour mieux saisir l'importance des travaux d'une commission, il faut d'abord connaître la mission de la direction à laquelle elle est associée (voir l'encadré ci-contre).

SUJETS TRAITÉS AU COURS DES ANNÉES 2014 ET 2015

Les membres de la commission furent consultés sur l'évolution de la structure administrative de l'arrondissement lors de la préparation des budgets ou lorsqu'il s'est avéré nécessaire de réviser les dossiers prioritaires de l'arrondissement.

Sur le plan financier, la commission a étudié les amendements proposés au Programme triennal d'immobilisations (PTI), la révision des règlements d'emprunt, a analysé les résultats trimestriels, etc. Lors de la préparation du budget, les membres échangent sur les contraintes budgétaires et les sources de financement disponibles incluant leur impact sur la taxation locale.

AUTRES SUJETS TRAITÉS DURANT LA MÊME PÉRIODE

- Traitement des requêtes des citoyens;
- Négociation avec les différentes accréditations syndicales sur les objets de compétence locale;
- Mouvements de personnel, embauche et modifications à la structure organisationnelle;

- Application du Plan quinquennal de main-d'œuvre de la Ville centre;
- Analyse des impacts des projets de centralisation d'activités de la Ville centre;
- · Refinancement des arrondissements;
- Révision des règlements relatifs à la délégation d'autorité;
- Site Internet;
- Plan de communication de dossiers majeurs;
- Rapports d'audit du vérificateur;
- Consultations des citoyens et sondages divers;
- Modifications règlementaires et appels d'offres.

MEMBRES DE LA COMMISSION



M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est, et président de la commission.

« Le travail effectué en commission nous donne une vue d'ensemble des dossiers. Par la suite, nous pouvons prendre des décisions éclairées en gardant toujours en tête le bien-être des Angevins.»

M. Luis Miranda, maire d'arrondissement et conseiller de la Ville. Mentionnons que le maire est d'office membre de toutes les commissions et de tous les comités d'Anjou.

M^{me} **Andrée Hénault**, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou.

M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest.

M^{me} **Andrée Duquette**, directrice d'arrondissement.

M^{me} **Louise Goudreault**, directrice des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe.

Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe

La Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe planifie, contrôle et assure le suivi des opérations financières, la planification et le suivi budgétaire des questions touchant la gestion des ressources humaines, matérielles ainsi que de toutes les activités afférentes aux télécommunications et au volet informatique de l'arrondissement.

S'ajoute à ces volets l'équipe du greffe qui assure la gestion documentaire des dossiers, exerce une vigie dans le processus d'appel d'offres et d'octroi des contrats, soutient la direction sur des questions juridiques. Elle traite les demandes d'accès à l'information, organise la tenue des séances du conseil d'arrondissement, des consultations publiques, etc.

La direction accompagne également les requérants dans leur démarche lorsqu'ils veulent soumettre des requêtes, des plaintes ou des réclamations, payer leurs redevances ou être assermentés. Enfin, l'équipe priorise de bien informer les citoyens par le biais du bulletin *Regards sur Anjou*, des communiqués, du répertoire d'activités sportives et culturelles, du site Internet, etc.

La Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe est assurée par M^{me} Louise Goudreault.



M^{me} Louise Goudreault Directrice

« Mon travail en tant que directrice de ce service est d'informer

les élus sur les différents enjeux, les objectifs et les priorités afin de favoriser la prise de décision. Cette collaboration entre l'administration et les élus nous permet de conjuguer nos efforts et nos actions afin de bonifier les services que nous offrons aux Angevins ».

Symposium en arts visuels d'Anjou



Dans le cadre des festivités entourant le 375e anniversaire de Montréal, l'arrondissement d'Anjou convie les citoyens et les artistes montréalais à un événement artistique favorisant la mise en valeur, le développement et la diffusion des arts visuels : le premier *Symposium en arts visuels d'Anjou*.

Les artistes angevins et montréalais, professionnels ou non, sont invités à soumettre leur candidature afin d'exposer leurs œuvres dans le cadre de cet événement qui célèbrera le talent artistique montréalais. Le *Symposium en arts visuels d'Anjou* permettra aux artistes sélectionnés de se faire connaître du grand public, d'échanger entre pairs et de rencontrer des personnes-ressources du milieu des arts visuels.

Le 4 juillet 2017, des activités seront proposées pour souligner l'inauguration du symposium : ateliers et démonstrations gratuites accessibles aux citoyens, suivis d'un vernissage.

Les participants verront leurs œuvres exposées du 4 au 12 juillet à la Galerie d'art Goncourt et à la bibliothèque Jean-Corbeil. Ils auront également la possibilité de vendre leurs œuvres.

Si vous souhaitez soumettre votre candidature, votre dossier doit contenir les éléments suivants :

- Cinq photographies d'œuvres incluant le titre, le médium, les dimensions, le prix;
- Un texte portant sur votre démarche artistique (une page maximum);
- Votre curriculum vitae (formation, expositions, etc.)
- Le formulaire d'inscription rempli et signé.
 Pour télécharger le formulaire d'inscription et pour de plus amples informations, consultez le site de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/anjou.

Un comité externe composé de professionnels du milieu des arts visuels évaluera les dossiers. Les résultats seront connus en mai. Les artistes sélectionnés devront être disponibles les 4 et 5 juillet.

Veuillez soumettre votre dossier à l'adresse suivante :

Symposium en arts visuels d'Anjou Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social 7500, avenue Goncourt Montréal (Québec) H1K 3X9

Ou par courriel à : cultureanjou@ville.montreal.qc.ca

PÉRIODE D'INSCRIPTION : DU 1^{er} avril au 1^{er} mai.

Renseignements : 514 493-8200 cultureanjou@ville.montreal.qc.ca



Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

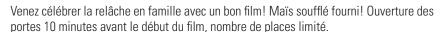
Lorsque vous faites l'épicerie avec votre enfant, lisez les étiquettes à voix haute.



SEMAINE DE RELÂCHE

Ciné biblio

6 au 10 mars, à 10 h 30 et à 13 h 30 Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil



Festival Montréal Joue De retour

La bibliothèque Jean-Corbeil vous propose différentes activités pour les petits et les plus grands.

Jusqu'au 3 mars, Découverte de nouveaux jeux de société à 15 h 30 (6 ans et plus)

4 mars, à 14 h Tournoi de jeux vidéo (10 à 14 ans)

6 mars, à 14 h Bricolage (3 à 7 ans). Animation de jeux de société (8 ans et plus)

7 mars. à 14 h Des histoires et des jeux (3 à 7 ans et leurs parents)

Atelier Folie des perles (8 ans et plus)

8 mars, à 14 h Bricolage (3 à 7 ans)

L'aventure dont vous êtes les héros, animée par La Récréation

(8 ans et plus)

9 mars, à 14 h Bricolage (3 à 7 ans)

Grande partie de loup-garou (8 ans et plus)

10 mars, à 14 h Initiation aux jeux de société (3 à 7 ans)

Atelier de création (8 ans et plus)

Blitz de défis ludiques (pour tous) 11 mars, entre

13 h et 16 h Présentez-vous au bureau de référence pour recevoir votre défi!

A ctivités pour les jeunes

Heure du conte du Haut-Anjou

Bibliothèque du Haut-Anjou Le vendredi du 31 mars au 9 juin, à 10 h Pour les enfants âgés de 5 ans et moins et leurs parents

Initiation au monde des contes et des livres pour éveiller l'imaginaire des tout-petits.

Les Scientifines

Tout sur l'air!

Bibliothèque Jean-Corbeil Dimanche 26 mars, à 13 h 30 Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans **Inscription obligatoire** à partir du 1^{er} mars

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science... tout en apprenant!

Atelier d'électronique parent-enfant

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil Samedi 18 mars, à 14 h Pour les enfants âgés de 8 à 14 ans et leurs parents **Inscription obligatoire** à partir du 1^{er} mars

Venez en famille vous amuser à bidouiller des robots tout simples.

Jeux vidéo

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil Vendredi 17 mars, de 15 h 30 à 18 h Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

Consoles et nouveaux jeux à découvrir.

ctivités pour adultes

Conférence

Voyage au pays du thé Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Jeudi 23 mars, à 18 h

Histoires, traditions, bienfaits et dégustation présentés par La Maison de thé Camellia

Formations aux outils numériques

Bibliothèque Jean-Corbeil Inscription obligatoire sur place ou au 514 493-8268

Initiation à Internet 1 : 14 mars, à 10 h Initiation à la tablette iPad : 16 mars, à 10 h Initiation à Internet 2 : 21 mars, à 10 h

SAINES HABITUDES DE VIE

Inscrivez-vous au Défi santé 2017

L'arrondissement convie tous ses citoyens à participer au Défi santé qui se tiendra du 30 mars au 10 mai et vise à atteindre trois objectifs:

- Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour;
- Bouger au moins 30 minutes par jour, 60 minutes pour les jeunes;
- Favoriser son sommeil chaque jour.

Ainsi, vous êtes invités à manger mieux, bouger plus et veiller à votre santé physique et mentale. Un beau programme en perspective.

Inscrivez-vous au www.defisante.ca, vous serez encouragés et recevrez des conseils pour adopter, toute l'année, de saines habitudes de vie qui vous permettront de prévenir certaines maladies chroniques, dont le diabète et les maladies du cœur!

Le Défi santé, un appel pour vivre bien!

Soirées-concert

Cordâme

Jeudi 16 mars, à 19 h 30





Église Jean XXIII (7101, avenue de l'Alsace)

Laissez-passer disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Un regard nouveau sur l'œuvre d'Érik Satie en son hommage. Le contrebassiste Jean Félix Mailloux s'est inspiré de l'univers de Satie pour écrire de nouvelles pièces. Un concert original monté avec d'autres musiciens improvisateurs au piano, à la harpe, au violon, au violoncelle et aux percussions.

Sons et brioches

Concert du quatuor à Paris **Ensemble baroque Pallade** Musica

Centre communautaire d'Anjou Dimanche 26 mars, à 11 h Un léger goûter sera servi à partir de 10 h **Gratuit**

Laissez-passer disponibles 1 h avant le début du spectacle

Ce concert reproduit le contexte de la première présentation des quatuors parisiens de Telemann à Paris en 1737. Tanya LaPerrière, Elinor Frey, Esteban La Rotta, Mélisande McNabney et Anne Thivierge, flûtiste invitée, vous proposent un rendezvous original de grande qualité.



Antoine Mainville

Centre communautaire d'Anjou Jeudi 30 mars, à 19 h 30 Gratuit Laissez-passer disponibles 1 h avant le début du spectacle



Des phrases aux images fluides, des mélodies prêtes à s'envoler, des émotions d'une profondeur sans artifice, pieds nus sur scène, en amour avec sa guitare, Antoine Mainville nous transporte au recoin de nous-mêmes.

En 2016, La Boîte à chansons de L'Assomption lui attribue le premier prix et l'arrondissement d'Anjou, le prix Coup de cœur lors du Concours MusiQualité.